

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

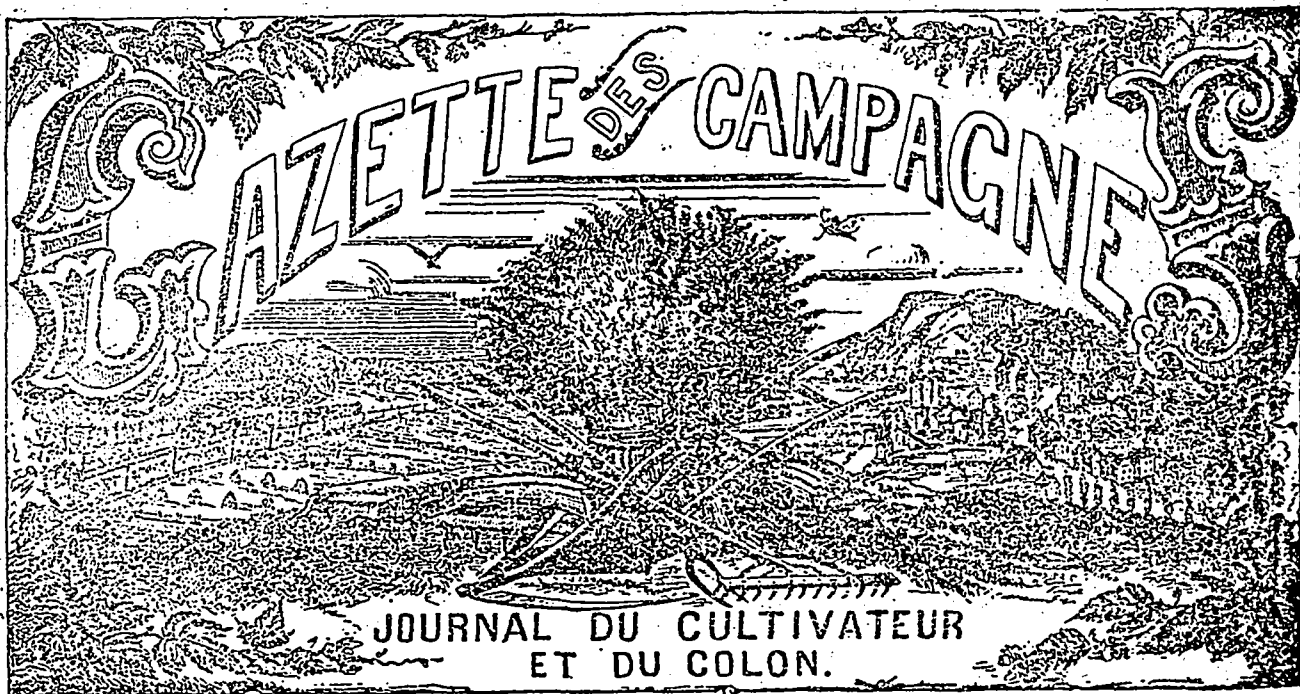
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparens-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT: \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire: FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

### SOMMAIRE

**Revue de la Semaine:** Départ de Sa Grandeur Mgr. Racine, du Grand Vicaire le Révd. M. Edmond Langvin, de plusieurs autres prêtres et de quelques citoyens s'en allant en pèlerinage à Rome.—Généreuses souscriptions offertes en cette occasion à Sa Grandeur Mgr. Racine, et au Révd. M. F. X. Plamondon, par les citoyens du faubourg St. Jean à Québec.—Correspondance du Révd. Père Lacombe au sujet de la colonisation des terres à Manitoba.

**Causerie agricole:** Culture du tabac (Suite):—De l'arrachage des plants de tabac.—Distance à donner aux plantes de tabac.—Plantation du tabac.—Soins de culture à donner pendant la croissance.—Du pincement et ébourgeonnement des plantes de tabac.

**Sujets divers:** A nos abonnés retardataires: le seul moyen de rendre la *Gazette des Campagnes* intéressante, utile et prospère, c'est d'en payer régulièrement l'abonnement: par ce moyen nous intercalerons dans ses colonnes des gravures, nous paierons des collaborateurs, nous lui ferons une toilette convenable, et tout ira pour le mieux.—De la ferme et de ses dépendances (Suite).—Les signes précurseurs du temps.—Le mélange de bié pour semences.—Profit qu'a pu retirer de huit ruches d'abeilles, un instituteur de Ste. Ursule de Maskinongé.

**Choses et autres:** L'Hon. M. Mackenzie donne \$50 aux pauvres d'Ottawa.—Emigration de nos compatriotes aux Etats Unis.—Les miliciens de 1812-13 doivent présenter leurs réclamations avant le 10 mai 1877.

**Recettes:** Inconvénient du lait caillé et du lait froid.—Guérison des arbres et arbrisseaux.

**Annouces:** Dépenses de Chs. F. Roy, écrivain, et de P. F. Zéphirin Poirault, écrivain, par leurs agents lors de l'élection d'un député à la Chambre des Communes, pour le comté de Kamouraska.

### A nos abonnés retardataires.

Près de la moitié de nos abonnés à la *Gazette des Campagnes* n'ont pas encore payé le prix de leur abonnement pour l'année expirée en novembre dernier, et le quart de ceux-là nous doivent même plusieurs années d'arrérages; d'un autre côté, très-peu d'abonnés ont payé pour l'année courante. En face de cette situation, on comprendra qu'il nous est très-difficile de continuer la publication de notre journal; à moins d'employer des moyens rigoureux pour exiger la rentrée des sommes qui nous sont dues pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Nécessairement si nous nous arrêtons à ce dernier moyen, qui nous est le seul loisible dans la circonstance actuelle, on n'aura assurément pas à s'en plaindre; cependant il nous répugne grandement, puisque c'est un moyen que nous n'avons pas encore employé, quoique nous en soyons à notre quatorzième année de publication.

Un peu de bonne volonté: chacun sait que nous ne pouvons expédier notre journal gratuitement, car nous n'avons pas à notre disposition la somme d'argent qui a été accordée pour l'encouragement d'un journal d'agriculture, par notre Parlement Provincial; au contraire l'établissement d'un autre journal d'agriculture est devenu pour nous une espèce de concurrence à laquelle il ne nous sera possible de faire face que par un travail énergique et de nouveaux sacrifices, au dépend même de notre santé autant que de notre bourse; nous voulons bien encore nous y soumettre en vue de la bonne cause dont nous sommes que le bien faible instrument.

Nous ne croyons pas nécessaire d'envoyer des comptes à nos abonnés tous les six mois; chacun sait que s'il reçoit notre *Gazette*, il doit en payer l'abonnement. Que celui qui croit nous devoir des arrérages d'abonnement, nous les fasse parvenir: nous les créditerons pour la somme d'argent qu'il nous aura fait parvenir; et nous lui en donnerons un reçu.

Ainsi donc, MM. les retardataires, un peu de bonne volonté. Que l'on nous fasse parvenir ce qui nous est dû. Le cultivateur, pendant la saison du printemps peut, de la vente de ses produits en couse ou en bourre frais, facilement faire une part en faveur de la *Gazette des Campagnes*.

Si à notre bonne volonté et à notre courage, les abonnés retardataires nous faisaient parvenir le prix de leur abonnement, nous pourrions donner à la *Gazette des Campagnes* le luxe d'une toilette convenable, même des gravures et un meilleur papier que celui sur lequel nous imprimons actuellement notre journal; nous pourrions en outre payer des collaborateurs qui rendraient davantage notre publication intéressante.

Il y a quelque temps plusieurs journaux ont avancé que la publication d'un journal d'agriculture exige de la part de son propriétaire des sacrifices immenses, que c'était même des sacrifices hardis et difficiles; ces journaux étaient nécessairement dans le vrai, et le Parlement de Québec l'a tellement compris qu'il s'est cru obligé d'accorder une somme de trois mille cinq cents piastres pour aider au maintien d'un nouveau journal d'agriculture qui vient de faire son apparition.

Nous ne jalons pas cet heureux privilège que vient d'obtenir sur nous notre nouveau confrère, quoique nous étions en droit de l'espérer. Le Conseil d'Agriculture a reconnu que par nos écrits dans la *Gazette des Campagnes*, nous avons contribué au progrès de l'agriculture dans la Province de Québec: ce témoignage nous vaut une médaille d'or; mais dans la circonstance actuelle, les \$3,500 eussent mieux fait notre affaire. Dans tous les cas, puisque nous avons contribué au progrès de l'agriculture dans la Province de Québec, et cela pendant quatorze longues années, nous faisons de nouveau appel à ceux qui nous ont encouragé par leur abonnement de nous continuer cette faveur, et surtout de nous faire parvenir le prix de leur abonnement au plus tôt, afin de nous mettre en état de figurer dignement à côté de notre nouveau confrère le *Journal d'agriculture*, et que nous puissions en même temps continuer "à contribuer au progrès de l'agriculture dans la Province de Québec;" c'est une tâche patriotique digne d'être soutenue par les amis dévoués de l'agriculture et ceux qui ont mission spéciale de promouvoir les intérêts agricoles du pays.

## REVUE DE LA SEMAINE

Lundi dernier a eu lieu le départ des canadiens qui vont en pèlerinage à Rome pour offrir leurs hommages à Notre Saint Père le Pape Pie IX, à l'occasion de son cinquantième anniversaire épiscopal. Les quelques curés qui font parti de ce pèlerinage ont été l'objet de ferventes et pieuses démonstrations de la part de leurs paroissiens, heureux d'avoir dans la personne de leur curé un représentant qui pourra se joindre personnellement à ce concert universel de piété été filiale à l'égard du vénérable Chef de la catholicité.

Voici la liste de ces pèlerins telle qu'elle nous est fournie par le *Courrier du Canada*:

Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke; Rév. Edm. Langevin, V. G., Rimouki; Son Hon. le Juge Winter, New Carlisle; Rév. N. Thivierge, curé de St. Bonaventures; Rév. A. Bouin, curé de Carleton; Rév. N. Laliberté, archevêché, Québec; Rév. F. X. Plamondon, desservant à l'Eglise St. Jean Baptiste de Québec; Rév. J. M. Bernier, curé de St. Ferdinand d'Halifax; Rév. L. A. Martel, curé de St. Joseph de la Beauce; Rév. J. Connoly, curé d'Inverness; J. B. Dupuis, curé de St. Roch des Aulnets; J. Loiseau, curé, St. Huges, St. Hyscinthe; Elphège Godin, Ptre du Séminaire, Trois Rivières; L. Pothier, curé de St. Médard de Warwick, Trois Rivières; M. le chanoine Dufresne, Mon-

tréal; M. P. Poulin, ancien curé; M. Dugas, curé d' Hochelaga; G. Laforge, curé de St. Lin; A. Brien, Chapelain; J. Bissotte, curé de St. Thérèse; A. Jodouin, curé de St. Sauveur; A. Thibeault, curé de Chambly; M. C. Galarneau, marchand, Montréal; F. X. Lanthier, marchand, Montréal; L. Goujon, étudiant, Montréal; A. Thibeault, commis-Marchand, Montréal; R. Garneau, marchand, Montréal; Arm. Renaud, étudiant, Montréal; Rév. Viatorst, Cincinnati, E. U.; Henri Kermeicher, cor. Cincinnati, E. U.; Rév. F. Hunt, Cincinnati, E. U.; Rév. H. Ferneding, Cincinnati, E. U.

Les citoyens du faubourg St. Jean de Québec, toujours si empressés à reconnaître dans la personne de leur ancien pasteur, Sa Grandeur Mgr. Racine, les importants services que ce zélé pasteur leur a rendus lorsqu'il résidait au milieu d'eux, ont réalisé une somme de \$550 00, afin de défrayer les frais de voyage de Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke. Une somme de \$321 00 a également été soustraite dans le même but, en faveur du Rév. M. F. X. Plamondon, desservant actuel de l'Eglise du faubourg St. Jean. Dans un temps de pénurie où nous sommes, principalement dans une ville, la souscription de \$871 00, témoigne hautement de la grande fidélité des catholiques du Faubourg St. Jean envers leur pasteur, et fait leur plus bel éloge. Heureuses les villes, heureuses les campagnes où la reconnaissance envers nos pasteurs est si vivement manifestée.

— Nous espérons que vos lecteurs liront avec intérêt la correspondance suivante que notre zélé missionnaire, le Rév. Père A. Lacombe nous a prêtée tout particulièrement de reproduire dans les colonnes de la *Gazette des Campagnes*. Il pourrait se faire qu'il y eût dans nos campagnes canadiennes quelques jeunes gens désireux de s'établir sur des terres ailleurs que dans la province de Québec, qui seraient tentés même de prendre le chemin des Etats-Unis, s'ils n'y sont pas déjà, nos lecteurs alors feraient acte de patriotisme en communiqueant cette correspondance à ces jeunes gens afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Il serait autrement avantageux pour la religion et pour la Puissance même du Canada, de voir les belles terres du Manitoba entre les mains de nos co-religieux et compatriotes qu'entre celles des Mennonistes qui au cas de besoin seraient empêchés de prendre les armes pour la défense du pays, puisque leur religion les en empêche. On le sait, les canadiens sont aussi braves soldats que bon-travailleurs, et à Manitoba ces jeunes canadiens feraient assurément honneur à notre commune patrie. Encouragez donc les efforts du Rév. Père Lacombe qui outre sa mission de convertir les peuplades sauvages de Manitoba emploie sa bienfaisante influence et ses généreux efforts à faire coloniser les terres fertiles de Manitoba par nos compatriotes *Monsieur le Rédacteur*,

Connaissant d'avance votre sympathie pour notre œuvre d'immigration à Manitoba, je viens aujourd'hui, par l'entremise de votre journal, dire à vos lecteurs et à vos amis où est notre mouvement de repatriement. Depuis plus d'un an, le gouvernement a bien voulu prendre la chose sous sa protection, et malgré l'opposition de quelques membres, on a consenti à accorder quelques secours pour le transport des Canadiens des Etats Unis qui veulent aller s'établir à Manitoba. L'hiver dernier, à pareille époque, je venais implorer l'assistance du gouvernement, qui a bien voulu répondre à mon appel. Depuis lors, j'ai visité et parcouru, à différentes reprises, les principaux centres canadiens des Etats Unis, surtout dans la Nouvelle Angleterre. J'ai été aidé dans ces courses par M. Charles Lalime, l'intelligent agent d'émigra-

gration qui, par son énergie et son activité, m'a épargné bien des fatigues. Je n'avais et je n'ai jusqu'à présent aucune mission officielle du gouvernement: ce que j'ai fait, je l'ai entrepris sous la direction et les ordres de l'archevêque de St. Boniface, et dans le but de favoriser le repatriement de nos Canadiens des Etats-Unis. Ni la spéculation ni l'amour du gain n'ont été et ne sont les motifs de notre mouvement. Si les autres nationalités de la province d'Ontario se remuent tant pour renvoyer des leurs à Manitoba, pour les représenter et occuper les belles et fertiles terres de cette province, pourquoi n'en ferions-nous pas autant pour amener nos nationaux prendre leur part dans les grandes plaines de l'Ouest?

Tous les journaux du pays ont approuvé notre mouvement et ont rendu justice à nos motifs, à part pourtant quelques exceptions. Si tous ne nous donnent pas leurs sympathies, cependant ils ne nous font pas la guerre. L'autre jour, dans la Chambre des Communes, un honorable membre, en désapprouvant notre genre d'émigration, lançait à la face de nos émigrants à Manitoba un reproche bien injuste, en accusant ceux qui s'occupaient de ce mouvement de diriger vers cette province des gens qui étaient loin d'avoir les qualifications convenables. Malgré tout le respect que j'ai porté à ce représentant du peuple, je me permettrai, puisque personne n'a osé répondre ni dans l'auguste assemblée, ni sur les journaux, je me permettrai, dis-je, d'affirmer que son assertion est fautive, car les Canadiens que les agents des Etats-Unis ont dirigés vers Manitoba étaient des gens respectables et qui ne cédaient pas sur ce point, même aux Nonnites et aux Islandais. Il peut y avoir quelques exceptions, mais est-ce qu'on ne trouve pas les mêmes exceptions chez les autres nationalités qui ont immigré à Manitoba? Et puis, qu'on le remarque bien, tous les Canadiens qui sont à Manitoba, n'y ont pas été dirigés par notre agence d'immigration. Plusieurs y sont allés sans notre concours.

Qu'on ne soit donc pas si sévère à notre égard et trop indulgent envers les autres nationalités. Est-ce parce que la prépondérance canadienne diminue à Manitoba et que tous les jours on perd du terrain, que certains esprits jaloux et étroits cherchent à faire disparaître l'influence de votre nationalité dans Manitoba? Heureusement que parmi nos hommes d'Etat il s'en rencontre aux vues larges et impartiales qui donnent la chance de *fair play for every one*. Je suis heureux de le publier: ces hommes, quand il s'agit d'un intérêt comme celui que je traite aujourd'hui, il n'y a plus pour eux de parti politique ni de nationalité. Nos colonies naissantes du Manitoba, qu'elles soient canadiennes-françaises ou anglaises d'Ontario, sauront un jour se ressouvenir de nos hommes d'Ontario qui les auront protégées avec impartialité.

J'arrive de ma troisième visite aux Etats-Unis parmi les Canadiens qui travaillent surtout dans les manufactures. Nous avons eu un grand nombre d'assemblées dans le sous-sol des églises ou dans des salles publiques. Dans ces réunions de famille, je me suis étudié à faire comprendre à mes auditeurs quels étaient ceux qui retireraient des avantages en émigrant à Manitoba et quels étaient ceux qui n'étaient pas propres pour ce pays. Je leur ai expliqué les avantages et les désavantages de cette contrée pour le colon qui désirait aller s'y fixer, et dans quelles conditions péonnières devait être celui qui voulait aller profiter des terres que le gouvernement accordait aux nouveaux arrivés.

J'en ai discuté un grand nombre, qui avaient décidé d'émigrer vers Manitoba et je leur ai fortement conseillé de ne pas faire ce risque avec leurs faibles moyens. Si certains

Canadiens qui s'en vont à Manitoba n'ont pas les qualifications voulues, certainement ce n'est pas la faute de ceux qui s'occupent de ce mouvement. Partout j'ai rencontré la plus grande sympathie, au milieu de nos compatriotes des Etats-Unis. Je serais injuste si j'oubliais de mentionner la généreuse et fraternelle hospitalité que nous ont offerte les respectables curés de différents centres canadiens. Eux, mieux que tout autre, comprennent l'importance pour leurs paroissiens de s'éloigner des manufactures et de chercher un autre moyen de gagner leur vie. Mais, mieux que tout autre, voient tous les jours et touchent pour ainsi dire, les plaies morales et physiques que nos jeunes populations se font dans les centres manufacturiers.

En revenant des Etats-Unis, j'ai eu le chagrin de rencontrer des chars remplis de familles canadiennes qui s'en vont s'enfermer dans les manufactures, malgré que les prix soient réduits d'un tiers et qu'on exige un tiers plus de travail.

Ah! Canadiens de la province de Québec, quoique n'ayant aucune autorité pour vous parler ainsi et pour contrôler vos actes, du moins comme votre compatriote et comme un ami, laissez-moi élever la voix et vous supplier de m'écouter. J'ai visité les manufactures, j'ai vu vos jeunes gens et vos jeunes filles debout, auprès des métiers. J'ai entendu l'appréciation des prêtres des Etats-Unis, j'ai écouté les plaintes et les regards des parents imprudents et imprévoyants, qui maudissent le jour où ils ont placé leurs enfants dans les manufactures! Ah! pour se convaincre de tout cela, il n'y a qu'à voir ces figures pâles et livides et qui portent déjà le cachet de la consommation. Le bruit continu des machines en rend sourds plusieurs, et ce qui est bien plus regrettable, paralyse l'intelligence des jeunes personnes, qui, après quelques années passées dans les manufactures, ne sont plus elles-mêmes que des machines à figure humaine et quand elles ont laissé ces chambres de la mort, elles sont littéralement ruinées physiquement et moralement. Il faudrait une plume plus exorcisée que la mienne, chers compatriotes, pour redire et peindre tous les maux que se préparent les victimes de la manufacture. Ceci est cependant pour expliquer l'état d'infériorité physique de nos pauvres jeunes canadiens et canadiennes, qui, pour l'amour de quelques centaines de *greenbacks* s'en vont échanger leur santé, sans compter l'avenir misérable qu'ils se préparent.

Et puis l'esprit de famille, le respect et l'obéissance pour les parents, que deviennent ils alors? Les précieuses qualités se perdent, par l'indépendance qu'on acquiert en travaillant à son compte. Voyez vos cette jeune fille, revenant le soir de la manufacture; elle est épuisée et étourdie. Il lui faut quelques excitations après une semblable journée: un bal, une soirée annoncées. Elle y court. La mère comprend les dangers auxquels s'expose sa fille, elle s'y oppose.

Ecoutez l'objection de l'enfant en colère: "Maman, vous savez combien je travaille, tous les mois mon père retire mon salaire avec lequel vous vivez en ne faisant rien, si vous n'êtes pas contente, je vais aller me mettre en pension et vivre à mon à part...." Et puis voilà la vie de vos enfants, qui après les journées de manufacture vont passer une partie des nuits aux bals, aux théâtres, pour le lendemain, à l'appel de la cloche lugubre, continuer à tuer leur santé dans la manufacture.

Et puis vous pères et mères de familles de la province de Québec, faut-il vous en dire davantage pour vous faire comprendre que vous faites un grand tort à vos familles en particulier et à la société en général, quand, mettant de côté tout sentiment d'amour filial, vous spéculer sur la santé de vos enfants, afin d'aller faire de l'argent aux Etats, comme

vous osez le dire ! Il est bien triste et très-humiliant, de signaler un semblable état de choses, mais n'est-il pas plus louable de jeter ce cri d'alarme dans nos campagnes, que de laisser nos compatriotes, tête baissée, les yeux fermés à la vérité et les oreilles à l'entendement, remplir tous les jours les chars, s'on allant augmenter le nombre des esclaves des manufactures ?

Attendons encore un peu, et nous verrons ce que la nouvelle génération canadienne, élevée dans les manufactures, nous produira, tant au bien-être physique qu'au moral. Il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prédire les tristes conséquences de cette frénésie de nos compatriotes.

Ah ! chère compatriotes, écoutez la voix d'un aîné qui a l'expérience et qui vous supplie de prendre en considération ses conseils et ses avis. Mais vous me direz que les affaires vont mal au Canada ; qu'il n'y a pas d'ouvrage. Eh quand bien même la gêne serait encore plus grande, faut-il pour cela compromettre, pour toujours, la santé de vos enfants, en les conduisant aux Etats-Unis, où les affaires ne vont pas mieux pour les enfermer dans les manufactures ? Sont-ce quelques centaines de piastres qui pourraient jamais compenser la douleur et le regret de voir votre fille perdant sa santé, ses forces et sa vie ! quelle mère de famille fera-t-elle plus tard, si elle vit assez longtemps pour arriver à cet état ? Allez contempler quels misérables enfants sortent de ces unions, minées par l'épuisement ? Et vos fils, je les ai vus et je les ai entendus se plaindre et maudire le jour où un père dénature les a placés dans les manufactures. Ces malédictions vous porteront malheur !

Assés sur ce point ; terminons en disant à tous ceux qui s'intéressent à notre immigration à Manitoba, que le premier détachement de nos colons, venant des Etats-Unis, partira vers le 22 avril prochain pour se diriger vers le *petit Canada*. Nos immigrants qui compteront plusieurs familles respectables et ayant des moyens, seront sous la direction de l'agent M. Charles Lalime, qui veillera aux inconvénients du voyage. Le Dr. Tremblay, qui s'en va s'établir au milieu des Canadiens, à Manitoba, accompagnera la caravane pour offrir ses soins, en cas de maladies. Le Rév. M. Fillion, un des curés de Manitoba, qui, lui aussi a été visiter les Canadiens des Etats-Unis, retournera, au même temps, vers sa paroisse et sera le chapelain des émigrants jusqu'au débarquement sur la Rivière Rouge.

Tel est, M. le Rédacteur, l'exposé de notre présent mouvement que je désirerais mettre sous les yeux de vos amis, afin de faire comprendre à tous que notre unique but est de faire du bien à nos compatriotes, conserver nos populations dans le *Dominion*, défricher les belles terres de Manitoba, habiter en frères avec les autres nationalités, avancer les progrès de la civilisation et ainsi faire honneur à notre commune-patrie, en travaillant chacun dans notre sphère au bien-être de la confédération canadienne.

Je suis bien sincèrement,

Monsieur le Rédacteur,

Votre très humble serviteur,

ALB. LACOMBE, O. M. 1.

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DU TABAC (Suite).

*De l'arrachage.*—Avant de commencer l'arrachage des replants, on doit inspecter le sol, et, s'il est sec, on l'humecte préalablement ; ensuite on soulève les pieds à l'aide d'un long couteau que l'on glisse sous la pointe de la racine, et l'on imprime à celui-ci un mouvement de haut en bas. L'ar-

rachage direct est mauvais ; non-seulement on s'expose à casser la racine principale, qui doit rester intacte, mais pendant cette manipulation on froisse aussi les feuilles, ce qui est une véritable détérioration des replants.

Lorsque les plantes sont arrachées, certains cultivateurs en font des bottes et les lient ensemble : ce procédé est des plus défectueux. On doit, pour bien faire, les mettre dans des paniers et procéder aussitôt que possible à la plantation pour que la reprise ne soit pas retardée. C'est pourquoi il importe que tout cultivateur qui se livre à la culture du tabac puisse lui-même faire ses propres semences. Il n'arrive que trop souvent que, lorsqu'on est obligé d'acheter des plantes de tabac, il en est beaucoup qui ne reprennent pas parce qu'elles sont depuis trop longtemps hors de terre et que les racines sont déjà flétries et presque desséchées. L'opportunité d'élever soi-même ses plants ressortira encore davantage, si l'on considère qu'en cas de dépérissement d'une partie de la plantation, on n'a pas à sa disposition le moyen de combler les vides, tandis que, lorsqu'on a une pépinière, on y conserve un certain nombre de plants convenablement espacés qui peuvent servir pour cette éventualité.

*Distance des plantes.*—Le tabac se met en ligne. Généralement on espace les ligues entre elles de deux à trois pieds, et les plants dans les lignes de deux pieds environ. Cependant, il en est aussi qui rapprochent plus ces ligues entre elles, sous prétexte qu'en agissant ainsi, on empêche la prompto dessiccation du sol ; d'autres plantent à une plus grande distance et prétendent que ces grandes intervalles sont indispensables pour que les feuilles puissent prendre leur plus grand développement. M. Ls. N. Gauvreau, qui obtient de si beaux résultats dans sa culture du tabac, recommande, dans son *Traité sur la culture du tabac*, la plantation en quinconce, à une distance de trois pieds, et il se trouve très bien de cette méthode.

Le point essentiel, et que l'on ne doit point perdre de vue, c'est qu'il importe qu'on puisse soigner la plantation ; on doit en conséquence se ménager entre les plants une distance suffisante pour y avoir accès, les butter et les piocher. La méthode suivie par M. Gauvreau, nous facilite ces différents travaux, et elle devrait être suivie généralement.

*Plantation.*—Lorsqu'on a arrêté les distances que l'on veut donner aux ligues et aux plantes entre elles, on procède autant que possible à la plantation par un temps couvert. Mais immédiatement avant, si le sol est sec, on fait passer le rouleau sur le champ.

Voici comment se fait la plantation du tabac dans la Virginie et le Maryland, aux Etats-Unis : on partage les champs et allées distantes de trois pieds les unes des autres et parallèles, sur lesquelles on plante en quinconce des piquets éloignés de trois pieds ; à cet effet, on tend un cordeau divisé de trois pieds en trois pieds par des nœuds ou quelques autres marques apparentes, et l'on plante un piquet en terre à chaque nœud ou marque ; après qu'on a achevé de marquer les nœuds du cordeau, on le lève, on le trace trois pieds plus loin, observant que les premiers nœuds ou marques ne correspondent pas vis-à-vis d'un des piquets plantés, mais au milieu de l'espace qui se trouve entre les piquets ; et on continue de marquer ainsi successivement tout le terrain avec des piquets, afin de mettre à leur place les plants, qui, de cette manière, se trouvent plus en ordre, plus aisés à sauler, et à une distance suffisante pour prendre la nourriture qui leur est nécessaire.

Il faut que le plant ait au moins quatre à cinq feuilles pour pouvoir se transplanter ; il faut encore que le temps

soit pluvieux, et tellement couvert que l'on ne doute point que la pluie soit prochaine, car si l'on transplante en temps sec, on risque de perdre son travail et ses plants. On lève les plants doucement et sans endommager les racines, on les couche proprement dans des paniers et on les porte à celui qui doit les mettre en terre, si l'on est deux à faire cette opération. Ce dernier est muni d'un plantoir avec lequel il fait un trou à la place de chaque piquet qu'il lève et y met un plant bien droit, les racines bien étendues; il l'enfoncé jusqu'à l'œil; c'est-à-dire jusqu'à la naissance des feuilles les plus basses, et presse mollement la terre autour des racines afin qu'elles soutiennent la plante droite sans la comprimer. Les plants ainsi mis en terre dans un temps de pluie ne s'arrêtent point; leurs feuilles ne souffrent point la moindre altération, repoussent en 24 heures, et profitent à merveille.

*Soins de culture à donner pendant la croissance.*—La reprise des plants est certaine au bout de six à huit jours après la plantation, si celle-ci a été faite par un temps pluvieux.

On remplace après ce terme les plants qui n'ont pas repris par des sujets pris dans la pépinière, ou des sujets entreplantés dans le champ, les levant s'il est possible avec une motte de terre, ce qui met toute la plantation sur un égal pied de végétation: on renouvelle aussi les plants endommagés par le temps orageux ou les limaces.

Dix à quinze jours après la plantation on donne la première façon à la houe autour des plants. Ce labour ameublisse le sol raffermi par le pincement, y rend la pénétration de la chaleur plus facile et favorise toutes les combinaisons qui ont lieu dans le sol. On saisit ce moment pour faire autour de chaque plant une excavation dans laquelle on jette des engrais liquides composés de vidanges. Rien n'active autant la végétation que cet arrosement. Le houage se réitère au bout de 15 jours et détruit alors les plantes adventives qui commencent à pulluler dans les sols gras.

Lorsque les plants ont un pied environ de hauteur, on donne une nouvelle façon à la houe et on réunit la terre autour d'eux; ce buttage ne peut dépasser 4 à 8 pouces.

Dans les terrains élevés et secs, on doit prendre des mesures pour pouvoir, pendant les sécheresses prolongées, faire des arrosements plus ou moins copieux.

Toutefois, on n'arrose de temps à autre que lorsque le besoin s'en fait sentir, avec de l'eau aérée dans laquelle on a soin de dissoudre un peu de colombine ou de délayer de la vidange. On cesse tout arrosement lorsque les plants ont pris tout leur développement; dès lors ils peuvent se suffire à eux-mêmes.

Quelques amateurs qui produisent le tabac nécessaire à leur consommation, pratiquent dans les terrains secs et élevés, le paillage, lequel consiste à étendre du fumier consommé sur toute la surface du terrain.

Cette opération ne conserve pas seulement l'humidité du sol, mais empêche les herbes adventives de pousser, et charge de ses principes fertilisants les eaux pluviales qui filtrent à travers le fumier; aussi la végétation prend-elle une grande vigueur. Cette pratique, qui est très-bonne, n'est malheureusement pas applicable en grand.

*Du pincement ou ébourgeonnement.*—Dans la culture du tabac, tous les soins du cultivateur tendent à la production de feuilles amples, pesantes et présentant le maximum de qualités intrinsèques.

Toutes les plantes, si l'on en excepte quelques-unes, présentent des tiges et des rameaux sur lesquels les feuilles inférieures sont plus grandes que les supérieures, de sorte

qu'on remarque une décroissance presque insensible de leur étendue, depuis le sommet jusque vers la base; ici on trouve, en général, quelques feuilles qui sont plus petites que celles qui leur sont immédiatement supérieures.

Les trois ou quatre, rarement les cinq feuilles inférieures, sont plus petites que les suivantes. C'est ce qui ressort de l'examen d'une plante tant repiquée que non repiquée. En supprimant la partie supérieure de la tige et les rameaux naissants, on fait refluer tous les sucs nutritifs vers les feuilles conservées; de là, leur accroissement rapide et leur grand développement. Cette suppression se désigne sous le nom de *pincement* ou *ébourgeonnement*. Outre l'ampleur de feuillage, le pincement rend les plantes plus trapues et plus robustes pour résister aux coups de vents et aux pluies; sans cela elles seraient exposées à être renversées et déchirées par les moindres intempéries atmosphériques.

Avant de commencer le pincement, on doit se fixer sur la qualité du tabac que l'on désire récolter. Le pincement dépend en grande partie la force du tabac que l'on obtiendra. Pince-t-on court, on a un tabac fort; pince-t-on long, la qualité sera plus douce.

Ensuite, on doit aussi ne pas perdre de vue le climat ou la contrée et l'endroit qu'on destine au tabac. Si le sol est à bonne exposition, abrité des vents, on peut cultiver les variétés à feuilles espacées et l'on peut pincer assez long. Si, au contraire, le champ n'est pas abrité, il faudra donner la préférence aux variétés à feuilles plus rapprochées, et l'on devra pincer court.

En règle générale, si on veut obtenir un tabac de bonne qualité, on conservera douze à treize feuilles dans les bonnes expositions; ce nombre ne sera que de huit à dix si l'on veut obtenir un produit fort. Si c'est du tabac doux que l'on veut récolter, on conservera quinze à dix-sept feuilles. On se gardera de conclure de ces observations que toutes les feuilles ont les mêmes qualités; car celles qui se sont développées les premières contiennent plus de principe actif (nicotine), ou sont plus fortes que les autres.

Lorsqu'on aura consulté la richesse du sol, son exposition, etc., on arrête le nombre des feuilles que l'on veut conserver à chaque et l'on procède au pincement.

Cette opération se fait de préférence de neuf heures du matin à quatre heures de relevée, parce qu'alors les feuilles sont ouvertes ou inclinées vers le sol, ce qui donne toute facilité pour aller vite en besogne.

Le pincement a lieu par section ou par plume; la première méthode est la meilleure en ce qu'on n'a pas à craindre que les sommets ne soient suffisamment enlevés, comme cela arrive assez fréquemment quand on opère par plume, et alors nécessairement les extrémités se redressent et fleurissent. Aussi le pincement par section est-il le seul en vigueur.

Dans le pincement, il importe de ne pas déchirer ou endommager les feuilles.

Huit à dix jours après l'éclaircissage ou suppression de la tête de la plante, il s'est formé des bourgeons ou jets latéraux aux aisselles des feuilles. Ces jets doivent être pincés dès qu'ils se montrent; on enlève en même temps les feuilles inférieures qui ont été endommagées ou détériorées par une cause quelconque. Dès ce moment, plus que jamais, l'œil du cultivateur doit être fixé sur les plantations jusqu'à la suppression du dernier bourgeon latéral, et lorsqu'il aura acquis la certitude que l'ébourgeonnement est général, il donnera le dernier houage, s'il est encore possible, et ensuite il abandonnera la plante à elle-même jusqu'à l'époque de sa maturité.

En Belgique et en Hollande, on conserve dans les bons sols deux à quinze feuilles; dans les terres médiocres, dix à douze.

En France, la régie ne permet pas de conserver plus de neuf feuilles par plante; dans le Midi de la France, l'embourgeoisement n'est pas encore généralement pratiqué; à Tunis, royaume de Barbarie, en Afrique, on en garde vingt à vingt-cinq.

(A suivre.)

(Observations agricoles par des étudiants en agriculture.)

### De la ferme et de ses dépendances

(Suite.)

Le cultivateur qui connaît bien l'objet de sa culture et les moyens dont il dispose ne doit jamais commencer des travaux qu'il ne puisse pas achever complètement. S'il ne peut préparer convenablement que 20 arpents de terre avec les moyens qu'il a à sa disposition, ce serait pour ce cultivateur une faute grave que d'entreprendre la préparation de 30 arpents, s'il n'avait à sa disposition la main-d'œuvre et le capital nécessaires. Tout en donnant à chaque préparation le nombre de bras nécessaires, il ne faut pas prodiguer la main-d'œuvre; et, pour pouvoir suivre ce conseil, il faut de l'observation et du calcul, car, suivant un vieux dicton: "Chaque journée fournit sa peine." C'est le cas surtout en agriculture, on ne doit jamais remettre au lendemain ce qui doit être fait aujourd'hui. Lors même que la journée serait avancée, on ne doit pas craindre de commencer un ouvrage que l'on ne pourra finir qu'au lendemain. D'ailleurs, le temps perdu ne revient pas.

Sur une ferme, il y a certains ouvrages dont l'exécution, bonne ou mauvaise, peut être facilement reconnue d'un coup-d'œil, par exemple le fanchage des foins, le coupage des grains, la confection des fossés, des rigoles, des clôtures, etc.

L'agriculteur expérimenté, peut avantageusement faire exécuter ses travaux à l'entreprise; il suffit pour cela de pouvoir juger du temps qu'exige le travail, et alors l'ouvrage ainsi donné à l'entreprise lui reviendra à plus bas prix que s'il l'avait fait faire à la journée. D'ailleurs les meilleurs fancheurs, faiseurs de clôtures ou de fossés préfèrent généralement prendre ces ouvrages à l'entreprise, dans la but de gagner davantage. Cette manière de faire exécuter l'ouvrage est donc avantageuse et pour le travailleur et pour le propriétaire.

Les bases qu'un propriétaire doit prendre pour ses calculs sont: le temps qu'un homme prend pour faire tel ou tel ouvrage, faucher un arpent de prairie, faire un arpent de clôture ou de fossés; le prix de la journée et la superficie du champ ou la longueur du fossé. La base étant connue, en deux minutes le calcul est fait.

Nous avons déjà vu qu'en agriculture il y a beaucoup d'économie à réaliser dans l'emploi des bras nécessaires à la culture. Voici à ce sujet, quelques détails importants:

Sur une ferme on emploie des hommes engagés à l'année ou au mois, à la journée, ou à l'entreprise. De tous ces hommes, ceux dont le travail revient le plus cher sont les engagés à l'année ou au mois. Il est bien vrai que chacune de leur journées est payée moins cher, mais toutes leurs journées sont payées, beau temps ou mauvais temps, qu'ils travaillent peu ou beaucoup. Tandis que les journaliers ne sont payés que pour la journée ou partie de la journée qu'ils ont travaillé, et les engagés à l'entreprise pour le travail fait.

Néanmoins il est toujours recommandable d'avoir, suivant l'étendue de l'exploitation, un certain nombre d'engagés à l'année, par exemple, pour soigner les animaux, les conduire au travail, parce que l'animal s'habitue à la main qui le soigne ou le conduit, et aussi parce que l'engager lui-même en entend mieux sa besogne lorsqu'il est habitué.

De plus, ces engagés font en quelque sorte partie de la famille, et s'ils sont bien traités, ils prennent un plus grand intérêt au succès de la culture.

Nous ne devons pas oublier que les bons maîtres sont les bons

valets, et tout dépend assez souvent du maître relativement à la valeur des engagés.

Il faudra rechercher dans un employé, d'abord l'habileté et la douceur envers les animaux, puis l'activité et l'intelligence: avec ces qualités, un engager saura toujours se faire apprécier de ses maîtres.

Chez un engager, la probité ne doit pas consister simplement à ne pas voler quelque chose appartenant à son maître, quelque soit la valeur des objets, mais aussi à ne pas voler le temps en le perdant inutilement; à ce point que les engagés probes sont malheureusement trop communs!

Les journaliers ne sont pas généralement aussi intéressés que les engagés, et pour obtenir d'eux un ouvrage bien soutenu, il faut une direction plus active de la part du maître; à cette dernière condition l'emploi des journaliers est plus économique que celle des employés à l'année. Sous ce rapport comme dans beaucoup d'autres circonstances, c'est l'expérience d'un chacun qui doit déterminer le meilleur mode à adopter en ce qui concerne l'emploi de la main-d'œuvre.

Après l'étude que nous venons de faire des divers objets qui composent une ferme, il est nécessaire de grouper ces objets, d'étudier la manière de les faire fonctionner, en un mot de les organiser.

En commençant une exploitation, le cultivateur doit se tracer un plan de tout ce qu'il veut obtenir afin d'arriver au but qu'il s'est proposé, et ce but doit nécessairement viser au succès.

Pour que ce plan approche le plus de la perfection, il faudra étudier toutes les circonstances capables de le faire varier. Les plus importantes sont les suivantes: 1o. La richesse plus ou moins grande de la terre en état de culture; 2o. le climat; 3o. l'éloignement des centres; 4o. la facilité des débouchés; 5o. l'activité de la population, ses habitudes; 6o. la situation de la ferme; 7o. son étendue; 8o. les cultures qui ont précédé; 9o. l'argent en main; 10o. les connaissances agricoles pratiques et théoriques que l'on possède.

Bien peu de cultivateurs éprouvent l'embarras de choisir leurs propriétés; ils subissent les circonstances dans lesquelles ils ont vécu. La plupart sont fils de cultivateur; ils n'ont pas de choix à faire, car ils doivent cultiver la terre de leurs pères. Le fermier n'a pas non plus de choix à faire; il prend la propriété qu'on lui offre lorsque les conditions faites par le propriétaire sont acceptables: dans ce cas, on ne perd presque jamais de vue la paroisse qui nous a donné le jour. Quelquefois cependant des cultivateurs, poussés par le tableau enchanteur que l'on fait de certaines localités, vendent leurs propriétés pour aller ailleurs s'établir et se placer sous des circonstances qui semblent plus favorables. On va s'établir sur des places nouvelles où la terre est à bas prix ou dans des pays étrangers où la terre est plus fertile, le climat plus favorable, le commerce plus actif. Dans ce cas on est obligé de se choisir une propriété; mais ce choix demande des précautions, du jugement, et certaines connaissances importantes.

Parmi ces connaissances, celles qui viennent en première ligne sont la connaissance du climat et sa salubrité. Pour cultiver une terre, quelque soit sa situation, il faut du travail: c'est la première condition pour créer une exploitation. Le travail est la richesse; mais l'homme, pour conserver les forces qui lui sont nécessaires pour le travail physique ou intellectuel, doit s'empêcher de veiller au bon état de sa santé.

La facilité des communications, voilà encore un point qui doit grandement préoccupé le cultivateur. Si l'agriculteur peut transporter ses produits rapidement et à bon marché, ses revenus seront toujours abondants. Lorsque les transports sont longs, difficiles et coûteux, il ne peut y avoir autant de profit.

Une terre située près d'un grand centre de population est sous ce rapport dans une situation très-avantageuse. La création des chemins de fer est devenue d'un avantage considérable pour le cultivateur, par la facilité que ces chemins lui offrent. Des localités très-éloignées des villes se trouvent maintenant aussi rapprochées de ces villes que d'autres localités situées à deux lieues; et par tout où une voie ferrée fonctionne on voit que le commerce des produits agricoles prend une grande activité.

Dans les localités où nous vivons, malgré l'étendue limitée de

bo ne terre que nous cultivons, le commerce des produits agricoles a plus que doublé depuis l'établissement d'un chemin de fer. C'est dans les townships de l'Est surtout que l'influence des chemins de fer a eu l'action la plus efficace. Aujourd'hui on voit dans ces cantons des paroisses très-florissantes et très-riches qui étaient il y a vingt ans à peine à l'état de forêt. Que d'autres localités si bien favorisées par la nature obtiendraient d'aussi grands succès si, au moyen d'un chemin de fer, elles pouvaient transporter leurs produits à la ville ! Le lac St. Jean, par exemple.

Malgré l'importance des bonnes voies de communications, il ne faut pas croire que les localités qui en sont dépourvues doivent être rejetées.

Le cultivateur doit encore accorder à toutes les parties de son exploitation une surveillance active et constante; de plus, il doit perdre le moins de temps possible dans les allées et venues qu'il est obligé de faire avec ses ouvriers et ses attelages pour se rendre à ses bâtiments; ce sont là les deux considérations principales qui doivent nous guider dans la situation des bâtiments par rapport à la terre en culture.

Pour satisfaire à ces deux circonstances, la situation qui paraît la plus avantageuse, est celle où les bâtiments se trouvent placés autant que possible au milieu d'un domaine et sur un endroit élevé. Cette situation n'est pas cependant toujours sans reproches. On a d'abord les inconvénients résultant d'un trop grand éloignement de ses voisins, et la privation des avantages qui en résultent. L'ennoi résultant de l'éloignement des grands chemins, les inconvénients pendant l'hiver. Ce sont là des reproches assez communs, mais ils ne sont pas très-importants.

Pour le cultivateur qui est obligé de faire de fréquents charrois, ces reproches sont donc faibles, tandis que les avantages qu'on en retire sont très-grands, supposant un cultivateur dont les bâtiments d'exploitation sont au milieu de sa propriété et autant que possible sur une élévation d'où il pourrait facilement voir ce qui se passe dans toute l'étendue de son domaine. Si les animaux entrent dans une pièce de grain, le cultivateur les voyant aussitôt et pouvant les chasser plus tôt le dommage causé est peu considérable. On obtient de plus une économie considérable dans le travail, car s'il faut moins de temps pour se rendre des bâtiments aux champs pendant l'époque des semailles, les attelages et les ouvriers seront plus rapidement à leur poste. Pendant le temps des foins, s'il survient une apparence de mauvais temps, les produits seraient plus vite mis à l'abri, de même que pour les moissons. Si se brise quelque chose dans les instruments, outils, etc., on en obtiendra plus vite la réparation.

Supposons maintenant une terre de 42 arpents de profondeur avec les bâtiments placés à une des extrémités; supposons encore qu'on ait à cultiver en grains ou en légumes quelques unes des pièces placées à l'autre extrémité de la propriété. Pour se rendre dans cet endroit ou pour en revenir, il faudra parcourir chaque fois près d'une demie lieue, c'est tout près d'une demie heure de trajet. Si on revient à la maison le midi, c'est deux heures de perdu par jour. Si on fait ce trajet avec quatre ou cinq chevaux, c'est la valeur d'une journée de perdu pour un cheval et proportionnellement autant pour les hommes.

La simple économie dans le travail, sans compter on plus l'avantage de mettre plus promptement ses produits à l'abri des mauvais temps, la simple économie, dis-je, est une raison suffisante pour porter le cultivateur à mettre ses bâtiments sur le milieu de sa terre, malgré les quelques reproches qu'on fasse à cette situation. Néanmoins à cette règle, il y a de nombreuses exceptions, presque toutes provenant de la nécessité de se procurer en tout temps de l'eau en quantité suffisante, et avec le moins de frais possible.

Dans les cultures l'eau doit toujours être abondante, et tout en cherchant à se rapprocher le plus possible du centre de sa propriété, il ne faut pas s'éloigner des cours d'eau ou des endroits où l'on peut se procurer l'eau facilement, et à la pompe si faire se peut.

Une fois l'emplacement des bâtiments choisi avec jugement et sagesse, le cultivateur doit étudier l'ordonnance ou la manière de disposer et de diviser ses bâtiments.

Lorsque les bâtiments sont neufs, on doit y faire le moins de changements possibles, parce que ces changements ou améliorations

entraînent à des dépenses considérables; mais s'ils sont tellement vieux qu'on soit obligé d'y faire tous les ans des réparations pour le mettre en état d'abriter convenablement les animaux, il vaut mieux les refaire à neuf. — ALP. R.

**Les signes précurseurs du temps**

Voici quelques observations météorologiques qui méritent d'être portées à la connaissance des habitants des campagnes :

Lorsque les étoiles perdent de leur clarté, sans qu'il paraisse des nuages dans le ciel, c'est un signe d'orage.

Si les étoiles paraissent plus grandes qu'à l'ordinaire ou plus près des unes des autres, c'est un indice que le temps va changer.

Quand on voit des éclairs près de l'horizon, sans aucun nuage, c'est signe de beau temps et de chaleur.

Quand la pluie fume en tombant, il pleuvra longtemps et abondamment.

L'arc-en-ciel bien colorée, ou double, annonce une continuité de pluie.

Les couronnes blanchâtres qui se montrent autour du soleil de la lune ou des étoiles, sont un indice de pluie.

Si, après une petite pluie, on aperçoit près de l'horizon un nuage ressemblant à de la fumée, on est assuré d'avoir de la pluie pour longtemps.

Quand, après la pluie, les nuages descendent près de la terre et semblent rouler sur les champs, c'est un signe certain de beau temps.

Un brouillard après le mauvais temps annonce le retour du beau temps.

Mais si le brouillard vient pendant le beau temps, et s'il s'élève en laissant des nuages, le mauvais temps est tout près.

Les nuages moutonnés indiquent du vent et un changement certain dans le temps, ainsi que le prouve ce vieux proverbe : " temps moutonné et femme farcée ne sont pas de longue durée."

Le vent qui tombe au coucher du soleil reprend le lendemain à son lever.

**Le mélange de bles pour semences.**

Est-il avantageux de mélanger les bles destinés aux semences, et qu'en résulte-t-il ? La réponse à ces deux questions est contenue dans le fait suivant :

En 1871, un cultivateur qui possédait cinq sortes de bles différents chercha à créer une variété qui possédât à la fois les qualités des cinq espèces. Il prit une poignée de chacune d'elles, les mélangea avec soin, et emblava de cette façon une surface de deux ares, dont le produit servit à ensemerer, l'année suivante, un arpent. Il a continué de plus à emblaver pareille surface; en ayant soin de toujours faire choix des meilleurs grains.

Pendant les quatre premières années, chacune de ces sortes diverses se reproduisit avec des formes particulières. A la cinquième année il y eut des signes très-appareils d'hybridité, puis les épis dissimilaires ne furent plus que des exceptions, et enfin, en 1876, l'homogénéité est devenue complète. On assure que la qualité de blé ainsi obtenue est fort remarquable.

Cette expérience est sans contredit fort intéressante aux deux points de vue scientifique et pratique; nous ne saurions par conséquent trop encourager les cultivateurs à la renouveler, afin qu'ils puissent se rendre un compte bien exact des résultats obtenus.

**Apiculture**

M. David Lefebvre, instituteur à Ste. Ursule de Maskinongé, écrit au *Journal de l'instruction publique*, qu'il élève des abeilles depuis dix ans et que, après cette longue expérience, ne peut que recommander fortement cette culture à ses collègues dans l'enseignement. Voici sa feuille de compte pour l'année 1876 :

8 ruches à \$4 00.....	32 00
Sirup donné aux abeilles pour stimuler le couvain.....	2 00



450 lbs. de miel à \$0 12.....	\$54 00
22 lbs de cire à \$0 33.....	7 25
10 ruches à \$4 00.....	40 00
	\$101 25
	84 00
	<hr/> \$67 26

**Choses et autres**

**Les pauvres d'Ottawa.**—Le premier-ministre Mackenzie a donné \$50 au maire d'Ottawa pour venir en aide aux pauvres de la cité, lui faisant connaître qu'il ajouterait encore quelque chose à cette somme, un peu plus tard. — *La Nouvelle liste.*

**Emigration.**—On dit qu'un grand nombre de canadiens-Français des districts de Montréal partent pour les États-Unis en ce moment. Depuis un couple de jours 200 environ des alentours de Richmond sont partis, le plupart pour travailler dans les usines à briques, dans les États de la Nouvelle Angleterre.

**Les miliciens.**—On lit dans la *Gazette du Canada*: Les miliciens de 1812 et 1813 qui n'ont pas encore produit leurs réclamations, sont informés qu'ils ont encore jusqu'au 10 mai 1877 pour produire ces réclamations. Après cette date, elles ne seront pas reçues.

**RECETTES**

**Inconvénient du lait caillé et du lait froid.**

On a la mauvaise habitude, souvent, de manger le lait froid pendant l'été afin de se rafraîchir. C'est un grand tort, parce qu'en le faisant on s'expose témérairement à des funestes accidents. Voici deux faits graves entre mille autres, qui proviennent ce que nous avançons :

Une personne mangea un jour, pendant l'été, du lait caillé pour se rafraîchir; elle fut saisie à l'instant par un froid tellement glacial qu'elle fut atteinte d'une espèce de paralysie de tous ses membres, et qu'on eut beaucoup de peine à la rappeler à la vie.

Une jeune paysanne, forte et vigoureuse, ayant le corps chauffé par le travail de la semaine, en rentrant à son domicile, but, coup sur coup, deux tasses de lait froid, afin de se rafraîchir. Elle fut atteinte aussitôt de coliques atroces, et en proie à une prostration physique et morale des plus intenses. Le médecin qu'on appela au près d'elle la condamna, et, en effet, onze heures après l'indigestion du lait, elle rendit le dernier soupir.

Le docteur fit l'autopsie, et vit que la partie où se trouvait le lait était déjà gangrenée. Ceci est facile à comprendre; en effet, le froid glacial du lait ayant paralysé la circulation du sang, la gangrène se déclara aussitôt.

Mettez du lait caillé et froid sur les racines d'un arbre, il périra infailliblement, c'est un fait constaté par les expériences qu'on a faites. On ne doit donc jamais manger du lait froid, surtout lorsque le corps est en sueur.

**Guérison des arbres et arbrisseaux malades**

Dès qu'on aperçoit que les feuilles jaunissent et que la végétation laisse à désirer, il faut lécher la terre à peu près un pied autour de l'arbre, pour que les racines malades puissent recevoir la composition ci-après :

- Sulfate de fer pulvérisé..... 1 livre ;
- Sel com mun ..... 3 livres ;
- Alun de roche..... 1 livre.

On délaie dans dix gallons d'eau jusqu'à ce que le tout soit fondu, puis on arrose l'arbre près du tronc deux fois le premier jour, et on répète l'opération le lendemain.

Cette composition donne de la vigueur aux racines non malades, corrode celles qui sont attaquées, et rend la force à celles qui ne le sont pas entièrement. On peut employer cette composition pour tous arbres ou arbrisseaux en modifiant la quantité suivant la grosseur des sujets. Les succès, au dire de ceux qui en ont fait l'expérience, est toujours certain.

**Compte des dépenses faites pour l'élection de C. F. Roy écrivain, pour la Chambre des Communes.**

Pour copies de listes électorales.....	\$4.25
Pour pension.....	3 50
Pour télégrammes.....	1 00

Total des dépenses..... \$8.75

A. R. McDONALD, Agent de M. Roy.

Kamouraska, 10 avril 1877.

Par V. TACHÉ, Officier-Rapporteur

**Comptes des dépenses faites pour l'élection de P. F. Zéphirin Perreault, écrivain, pour la Chambre des Communes.**

Dépenses faites par J. P. Blais, Agent : Copie de liste électorale de H. Giron, écrivain, Régistrateur. \$1.40

Je soussigné certifie que le compte ci-haut mentionné, est le seul que j'aie payé dans cette élection.

J. P. BLAIS, Agent-Général de M. Perreault.

Par V. TACHÉ, Officier-Rapporteur.

Kamouraska, 11 avril 1877.

**Traité sur la culture du tabac.**

**A VENDRE** à la librairie agricole de la *Gazette des Campagnes*: "Petit traité sur la culture du tabac, par L. S. N. Gauvreau, écrivain, N. P., de l'Isle-Verte.—Prix 5 cts.; postage payé. Aussi: Graines de tabac Connecticut, 5 cts. le paquet.

**ANIMAUX A VENDRE**

**A la Ferme-Modèle du Collège de Ste. Anne**

Le soussigné offre en vente un choix d'animaux pur-shires: Six taureaux de deux ans; deux taureaux de un an et quinze veaux du printemps.

S'adresser, à Ste. Anne de la Pocatière, à

AUGUSTE FORTIN, chef de pratique,

A la Ferme-Modèle de Ste. Anne

**OPERAS ! OPERAS !**

**Partitions piano et chant—paroles françaises**

Le Cheval de Bronze.....	Auber	Si j'étais roi.....	Adam.
Les Diamants de la Couronne.....	do	La reine topaze.....	Massé.
Le Domino Noir.....	do	Gatathée.....	do
Le Bal Masqué.....	Verdi.	Les Saisons.....	do
Nabuchodonosor.....	do	Le Magon.....	Auber
Le Barbier de Sévil.....	Rossini	Zanetta.....	do
Guillaume Tell.....	do	Fra Diavolo.....	do
Robert le Diable.....	Meyerbeer	Invitation.....	Verdi.
Les Huguenots.....	do	Le Prophète.....	do
Le Pré aux Clercs.....	Hérold.	L'Africaine.....	F. do
Les Dragons de Villars.....	Mailart	Zampa.....	Hérold.
La Bohémienne.....	Balfe.	Marie.....	do
Richard Cœur de Lion.....	Grétry	Martha.....	Flotow
Le Diable au Moulin.....	Gevaert	Stradella.....	do
Le Capitaine Henriot.....	do	Les Martyrs.....	Donizetti.
Le Bijou Perdu.....	Adam.	Lucrèce Borgia.....	do
Les Noces de Jeannette.....	Massé.	Don Pasquale.....	do
Roisée et Juliette.....	Gounod.	Le farfadet.....	Adam
Phlénon et Baccès.....	do	Franst.....	Gounod.
La Nonne Sanglante.....	do	Mircillo.....	do

Etc., etc., etc., en vente chez

A. LAVIGNE.

Marchand de pianos et harmoniums. Editeur de musique. 25 rue St. Jean, QUEBEC (Banque d'Épargne.)